

## Compte-rendu du Conseil Municipal

<i>Présents :</i>	Denise DE MARCH, Jean Marc JOURDAN, Sandrine PERRIN, Pierre REVERCHON, Brigitte TOUGNE-PICAZO, Clémentine CORTET, Laurence DESLOGES, Christelle GIRARDY, Kevin TORRES FERREIRA, Nadine TRUCHE
<i>Absents non excusés :</i>	Alexandre MERLE, Sophie PELTE
<i>Secrétaire de séance :</i>	Jean-Marc JOURDAN



### 01 / CONVENTION RELATIVE A LA SURVEILLANCE DES BAINNADES

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le projet de convention que nous avons reçu de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours concernant la mise à disposition de deux sapeurs-pompiers volontaires (1 chef de poste et 1 sauveteur qualifié) permettant d'assurer la surveillance de la baignade au plan d'eau pour la saison d'été, soit du samedi 29 juin au jeudi 29 août 2019 inclus.

Cette convention prévoit une amplitude de surveillance allant de 13 heures à 19 heures.

Le coût de cette mise à disposition est de 13.113 € auquel il faut ajouter le montant d'environ 500 € pour le logement du sauveteur, comme chaque année.

*Voté à l'unanimité*



### 02 / CONVENTION RELATIVE AUX CONDITIONS DE FINANCEMENT D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES POUR FAVORISER LA DESSERTE FORESTIÈRE DU GROS FOUG ET LA DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE RUFFIEUX

Ce projet de convention reçu de la commune de Ruffieux concerne une demande de l'ONF dans le but d'améliorer la desserte forestière entre les forêts communales de Ruffieux, Serrières-en-Chautagne et Motz.

Cette convention bloque la répartition financière entre les trois communes pour les travaux d'études nécessaires. Elle prévoit également de déléguer ces travaux d'études à la commune de Ruffieux.

*Voté à l'unanimité*



### **03 / RENOUELEMENT GÉNÉRAL DES CONSEILS MUNICIPAUX 2020 - FIXATION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DES SIÈGES DE L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE DE GRAND-LAC**

Le projet de délibération vous a été transmis, nous avons donc le choix entre

- Le droit commun : 61 conseillers dont 24 pour la ville d'Aix-les-Bains
- Et un accord local : 68 conseillers dont 22 pour la ville d'Aix-les-Bains

Depuis que nous dépendons de Grand Lac, le fonctionnement adopté est le suivant :

- C'est le bureau, la conférence des maires qui prend les décisions, qui sont ensuite présentées et approuvées par le conseil communautaire.
- Chaque maire dispose de la même voix, le maire d'Aix-les-bains 1 voix, le maire de Ontex (90 habitants) 1 voix,

Madame le Maire précise qu'elle attendait la position de la ville d'Aix-les-Bains avant de procéder au vote de cette délibération.

Madame le Maire propose donc de délibérer en faveur de l'accord local.

Pour information, le conseil communautaire actuel ce sont : 70 représentants d'Aix-les-Bains ayant 23 sièges et Entrelacs 6 sièges - cette situation exceptionnelle répondait au rapprochement des 3 intercommunalités.

*Voté à l'unanimité*

---



### **04 / CONVENTION DE PORTAGE N° 18-384 « CAMPING LE CLAIRET » - AVENANT PARCELLAIRE N° 2 - PARCELLE E 685p**

Par délibération en date du 15 février 2018 nous avons sollicité l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) afin d'acquérir des parcelles pour permettre une entrée du camping par la route de Serpollet. Nous devons donc racheter cette parcelle qui représente 426 m<sup>2</sup> ; nous sommes en zone N et inondable ; le rachat s'effectue à 50 cts le m<sup>2</sup>.

*Voté à l'unanimité*

---



### **05 / REAMENAGEMENT DE LA DETTE D'UN EMPRUNT GARANTI PAR LA COMMUNE**

CRISTAL HABITAT, l'Emprunteur, a sollicité la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières d'un prêt, initialement garanti par la commune de Serrières-en-Chautagne, et qui concernait la construction de logements sociaux, le Covex.

Nous devons délibérer pour apporter la garantie du remboursement de ladite Ligne du Prêt Réaménagé. Crystal Habitat est un partenaire sérieux.

*Voté à l'unanimité*



## **06 / CONVENTION POUR L'INTERVENTION DU CENTRE DE GESTION SUR LES DOSSIERS DE RETRAITE CNRACL - AVENANT N° 2**

Madame le Maire rappelle que le Centre de Gestion propose une convention afin de permettre la transmission des dossiers de retraite CNRACL des agents pour contrôle et traitement par ses services. La dernière convention signée couvrait une période de trois ans, qui est arrivée à échéance le 31 décembre 2017.

Cette période a été prolongée pour une durée d'un an par un avenant délibéré le 06 septembre 2018. Du fait des difficultés rencontrées sur le plan national dans le cadre des négociations entre les centres de gestion et la CNRACL, il n'a pas été possible de finaliser une nouvelle convention de partenariat. C'est pourquoi, le Centre de gestion n'a reçu que tout récemment l'avenant n°2 à la convention Caisse des dépôts/Centres de gestion. Cet avenant prolonge le dispositif pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2019, dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention de partenariat au 1er janvier 2020. Nous avons déjà adhéré à la précédente convention, je vous propose donc de reconduire cet avenant.

*Voté à l'unanimité*

---



## **07 / SPONSORING ASSOCIATION SAVOIE RACING TEAM 16**

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 15 février 2019 déterminant les critères d'attribution de sponsoring.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention déposée par l'Association Savoie Racing Team 16.

Cette association a le projet de participer au Rallye de Chautagne et le pilote habitant de Serrières-en-Chautagne, propose d'apposer des autocollants de la commune sur son véhicule.

Pour soutenir ce projet Madame le Maire propose d'attribuer une subvention de 500 euros à cette association.

*Voté à l'unanimité*

---



## **08 / RÈGLEMENT CANTINE ANNÉE 2019-2020**

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le projet de règlement intérieur élaboré pour la cantine scolaire.

Ce règlement sera applicable à compter de la rentrée scolaire 2019/2020 et reste inchangé.

*Voté à l'unanimité*

---



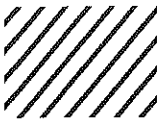
## **09 / TARIF CANTINE 2019 - 2020**

A la rentrée 2018-2019 les tarifs étaient les suivant :

1	Quotient inférieur ou égal à 700	5.10 euros
2	Quotient 701 à 1000	5.20 euros
3	Quotient 1001 et +	5.50 euros

Il est proposé de reconduire ces tarifs pour la période 2019/2020

*Voté à l'unanimité*



La séance est levée à 20h30

## PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prévue pour septembre, date à définir

# INFORMATIONS

## PERMIS DE CONSTRUIRE/DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

### *Permis de construire*

- Néant

### *Déclarations de travaux*

- Madame Danielle MARMORAT - création façade, création d'un auvent - 720 Rte de Venaize,
- Monsieur Laurent PHILIPPE - portail et piliers - 208 Rue des Denys,
- Monsieur Raoul LAGRIFOUL - réfection toiture de la maison principale - 2359 Route des Allobroges
- Ces dossiers sont étudiés et l'avis du Maire est transmis aux services de Grand Lac.

*Ces dossiers sont étudiés et l'avis du Maire est transmis aux services de Grand Lac.*



## **La CNR**

La CNR (Compagnie Nationale du Rhône) renégocie actuellement son contrat de concession.

C'est une négociation lourde, les directives européennes obligent à la mise en concurrence.

En ce qui nous concerne, la CNR est un partenaire important :

- La via Rhôna a été financée et sera financée en partie par la CNR.
- Le canal de Savières sur lequel la CNR a déjà fléché une participation à 2 millions d'euros dans le cadre de ses Missions d'Intérêts Général.



## **Les incivilités sur la commune**

Madame le Maire a transmis un courrier à Monsieur le Procureur de la République avec copie à Monsieur Le Préfet, nous attendons les réactions.

Cependant les incivilités se poursuivent, jusqu'au moment où il y aura un accident majeur.

Les autorités ont été alertées.



## **Mise en place d'un service de verbalisation**

Des arrêtés ont été pris afin de faire respecter le stationnement sur un certain nombre de secteur de la commune (Route de la Prairie - Rue des Denys - Route de Motz - Aire des camping-cars...).

Un agent ASVP a été engagé en commun avec la commune de Chindrieux et sera opérationnel tout l'été.



## **Travaux à l'école maternelle**

Le déménagement aura lieu les 4 et 5 juillet 2019. Les travaux débuteront le 08 juillet pour une réouverture de l'école le 04 septembre 2019.



## **La signalétique sur la commune**

Le projet de signalétique sur la commune avance, nous vous avons soumis les maquettes, la signalétique sera opérationnelle en septembre prochain.



## **RENDEZ-VOUS**

### **BAL DU 15 AOÛT**

*Organisée par le Comité des fêtes de Serrières-en-Chautagne  
jeudi 15 août 2019  
Place de la Mairie*



## **SUIVEZ L'ACTUALITÉ de votre commune**

### **FACEBOOK**

Suivez tout ce qui se passe sur Serrières en Chautagne via la page facebook  
<https://www.facebook.com/serrieresenchantagne>



flashez ce code pour accéder directement à la page facebook